



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
12 avril 2022
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2022

6-10 juin 2022, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Audit et contrôle internes

**Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets :
Rapport annuel du Groupe de l'audit interne et des investigations
sur les activités d'audit interne et d'investigation menées en 2021**

Résumé

Le Groupe de l'audit interne et des investigations du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) présente au Conseil d'administration son rapport annuel sur les activités d'audit interne et d'investigation pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Comme l'a demandé le Conseil d'administration dans sa décision 2015/13 en ce qui concerne les activités d'audit interne, le présent rapport comporte : a) un avis, établi compte tenu de la portée des travaux entrepris, qui porte sur la qualité et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'organisation ; b) une présentation concise des travaux menés pour établir l'avis et des critères retenus ; c) une déclaration de conformité aux normes d'audit interne adoptées ; d) un avis sur la question de savoir si les ressources allouées sont adaptées aux besoins, suffisantes et employées de façon à ce que l'audit interne ait la portée recherchée.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

- a) Prendre note du rapport annuel du Groupe de l'audit interne et des investigations pour 2021 et de la réponse de la direction s'y rapportant ;
- b) Prendre note des importants progrès accomplis dans l'application des recommandations des auditeurs ;
- c) Prendre note de ce que le Groupe de l'audit interne et des investigations respecte les normes internationales, tel que confirmé par une évaluation-qualité externe de sa fonction d'évaluation ;



d) Prendre note de l'avis, établi compte tenu de la portée des travaux entrepris, concernant la qualité et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'organisation (conformément à la décision 2015/13 du Conseil d'administration) ;

e) Prendre note du rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit pour 2021 (présenté en application de la décision 2008/37 du Conseil d'administration).

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction		4
II. Mandat		5
III. Opinion.		6
IV. Résumé des travaux et critères sur lesquels se fonde l'opinion.		6
V. Déclaration d'indépendance et de conformité aux normes d'audit interne.		8
VI. Affectation et déploiement des ressources		8
VII. Exécution du plan d'audit axé sur le risque pour 2021		10
VIII. Mise en œuvre des recommandations des auditeurs		15
IX. Principaux résultats des audits internes et des services consultatifs		16
X. Diffusion des rapports d'audit interne		21
XI. Enquêtes.		22

Annexes (*disponibles sur le site Web du Conseil d'administration*)

I. Introduction

1. **Objectif.** Le présent rapport fournit un résumé des activités menées en 2021 par le Groupe d'audit interne et d'investigation de l'UNOPS. Il contient également un avis général sur la qualité et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'organisation, qui est établi compte tenu de la portée des travaux entrepris (décision 2015/13 du Conseil d'administration). Cet avis repose sur les éléments suivants : le plan d'audit axé sur le risque pour 2021 ; les résultats des audits internes et des audits de projets menés en 2021 ; les mesures prises pour mettre en application les recommandations d'audit formulées dans le dernier rapport d'audit et dans ceux des années précédentes ; les audits de projet juridicomptables ; le programme de vérification continue et d'analyse des données ; l'issue des enquêtes ;

2. **Avis.** Dans son avis, établi compte tenu de la portée des travaux d'audit et d'investigation menés en 2021, le Groupe de l'audit interne et des investigations a jugé que la qualité et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'UNOPS étaient partiellement satisfaisantes (quelques améliorations devant être apportées), c'est-à-dire que les processus étaient généralement bien établis et fonctionnaient, mais que certaines améliorations s'imposaient. Le Groupe constate avec satisfaction que le taux de mise en œuvre des recommandations a été de 97 % en 2021, ce qui indique que les mesures voulues ont été prises en temps utile, lorsqu'il convenait d'améliorer la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles. Au 31 décembre 2021, quatre mesures convenues étaient restées sans suite depuis plus de 18 mois, soit huit de moins qu'au 31 décembre 2020.

3. **Produits d'audit.** En 2021, le Groupe de l'audit interne et des investigations a remis 17 rapports d'audit interne et rapports consultatifs (deux de plus que les 15 prévus) et 31 rapports d'audit de projets. Il a réalisé une mission de conseil, un audit et deux estimations trimestrielles des risques pour un projet stratégique de 6,1 milliards de dollars concernant l'approvisionnement en soins de santé au Mexique. Malgré les difficultés posées par le travail à distance, les rapports d'audit interne ont été publiés dans un délai moyen de 90 jours, conformément à l'objectif fixé dans le cadre des indicateurs clés de performance. Le Groupe a formulé 122 recommandations en 2021, contre 148 en 2020. Cette diminution tient à ce que l'équipe d'audit met davantage l'accent sur les initiatives stratégiques et aussi à ce que le Groupe réalise un plus grand nombre de missions de conseil. Les missions de conseil programmées ne sont pas prises en compte dans le chiffre total.

4. **Produits d'investigation.** Le Groupe de l'audit interne et des investigations a traité beaucoup plus de dossiers en 2021 qu'en 2020. Il a bouclé 105 dossiers, soit une augmentation de 69 % par rapport aux 62 dossiers de 2020. Cette augmentation est due, en partie, au fait que le Groupe a ouvert un plus grand nombre de dossiers nouveaux en 2021 (augmentation de 8 %), mais surtout au fait qu'il a bouclé des dossiers (41) reportés de 2020. De ce fait, le Groupe a réduit son arriéré d'affaires et n'a reporté que 18 dossiers à 2022. Il a pu boucler ses dossiers dans un délai moyen de 4,5 mois. Le montant total des pertes financières confirmées par les enquêtes du Groupe en 2021 s'est élevé à 375 550 dollars en 2021, contre 217 300 dollars en 2020. En 2021, la direction de l'UNOPS a recouvré 38 182 dollars de pertes mises au jour par le Groupe.

5. **Qualité.** L'équipe d'audit a fait l'objet d'une évaluation externe de la qualité et a reçu la note maximale de « conformité générale » aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au code de déontologie de l'Institut des auditeurs internes. En outre, l'équipe d'enquête a réussi à donner effet aux recommandations issues de l'évaluation externe indépendante menée en 2020.

6. **Appui aux initiatives stratégiques.** Dans les audits qu'il a réalisés sur le terrain à travers le monde, le Groupe s'est concentré sur les domaines stratégiques et fonctionnels clés que sont la santé, la sécurité, les questions sociales, l'environnement, le genre et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il a procédé à une analyse des causes profondes en collaboration avec une quarantaine de responsables et de bureaux régionaux clés. Cette analyse a permis de mettre en évidence 51 solutions pertinentes et durables, ainsi que les entités responsables de leur application, ce qui devrait permettre d'éviter que les problèmes ne se reproduisent.

7. **Dispositif d'application du principe de responsabilité.** Conformément au dispositif d'application du principe de responsabilité et à la politique de contrôle de l'UNOPS, le Directeur du Groupe de l'audit interne et des investigations rend compte au Conseil d'administration des ressources disponibles et des moyens nécessaires à l'application du dispositif. Les composantes internes du dispositif sont les suivantes : le Groupe de l'audit interne et des investigations ; le Comité consultatif pour les questions d'audit ; le Bureau de la déontologie et de la conformité ; les bureaux régionaux ; le Bureau du Conseiller juridique ; le Groupe des nominations et de la sélection ; le Conseil des nominations et de la sélection ; le Comité des marchés et des biens du siège l'examen trimestriel des résultats institutionnels ; les directives et instructions du Bureau exécutif de l'UNOPS. Les composantes externes du dispositif sont : l'Assemblée générale ; le Secrétaire général, le Conseil d'administration ; le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU ; le Corps commun d'inspection. le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires ; la Cinquième Commission de l'Assemblée générale.

8. **Cadre général.** L'UNOPS poursuit la mise en place de sa structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de la conformité, en simplifiant ses moyens d'action internes et en les adaptant davantage aux processus. En 2021, une directive du Bureau exécutif, quatre instructions opérationnelles exécutives, trois directives opérationnelles et neuf instructions opérationnelles ont été publiées. La Directrice exécutive a notamment publié le dispositif de délégation de pouvoirs et d'application du principe de responsabilité, ainsi qu'une version actualisée de la Charte de l'audit interne et des investigations. L'amélioration des politiques a notamment concerné la santé, la sécurité, la gestion des questions sociales et environnementales et le dispositif de passation des marchés de l'UNOPS.

II. Mandat

9. Le mandat, les attributions, les obligations, la responsabilité et les normes professionnelles du Groupe de l'audit interne et des investigations sont définis dans la Charte de l'audit interne et des investigations figurant dans la directive opérationnelle OD.ED.2021.01. Le Groupe est la troisième ligne de défense du dispositif de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de conformité de l'UNOPS. Le mandat et les fonctions en matière d'audit interne et d'investigation au sein de l'UNOPS sont approuvés par la Directrice exécutive dans le règlement financier et les règles de gestion financière de l'UNOPS, conformément à la directive EOD.ED.2017.04 du Bureau exécutif.

10. Le Directeur du Groupe relève de la Directrice exécutive de l'UNOPS, qu'il aide à s'acquitter de ses responsabilités. Le Groupe fournit à l'UNOPS, en toute indépendance et impartialité, des assurances et des services de conseil et de consultation, de manière à améliorer les opérations de l'organisation. Il aide l'UNOPS à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance et en soumettant

des propositions pour en améliorer l'efficacité. Il contribue également à la protection de l'intégrité et de la réputation de l'organisation.

11. En 2021, le Groupe a poursuivi ses échanges avec le Comité consultatif pour les questions d'audit de l'UNOPS. Conformément à la décision 2008/37 du Conseil d'administration, le rapport annuel du Comité consultatif pour 2021 figure à l'annexe 7 du présent rapport.

12. Comme le prévoient les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, le responsable de l'audit doit relever d'un niveau hiérarchique suffisant au sein de l'organisation pour permettre au service d'audit interne d'exercer ses responsabilités et doit confirmer au Conseil d'administration, au moins une fois par an, l'indépendance de l'activité d'audit interne vis-à-vis de l'organisation. Le Groupe de l'audit interne et des investigations confirme qu'il a agi en toute indépendance. En 2021, il n'a subi aucune ingérence dans la détermination de l'étendue de ses audits, la conduite de ses travaux ou la communication de ses résultats.

13. Outre les services d'audit interne qu'il fournit à l'UNOPS, le Groupe est chargé d'évaluer les allégations faisant état de fraudes, d'actes de corruption, d'inconduite sexuelle ou d'autres formes d'inconduite commis par des membres du personnel de l'UNOPS ou par d'autres au détriment de l'UNOPS et d'enquêter sur ces cas. Conformément à la Charte de l'audit interne et des investigations, la fonction d'enquête du Groupe n'a subi aucune ingérence en 2021.

III. Opinion

14. La direction se doit de maintenir la qualité et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'UNOPS, des critères que le Groupe de l'audit interne et des investigations est chargé d'évaluer de manière indépendante.

15. **Fondements de l'opinion.** Le Groupe a mené les évaluations conformément au cadre de référence international des pratiques professionnelles de l'Institut des auditeurs internes des États-Unis d'Amérique et aux Principes et lignes directrices uniformes en matière d'enquête, élaborés et approuvés par la Conférence des enquêteurs internationaux. Il estime que les éléments qu'il a recueillis constituent une base suffisante et appropriée qui lui permet de former son opinion.

16. **Exclusions.** Il n'y a pas d'exclusion.

17. **Limites imposées à la portée des audits** Aucune limite n'est imposée à la portée des audits.

18. **Opinion générale** De l'avis du Groupe, la qualité et l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'UNOPS sont partiellement satisfaisantes, ce qui signifie que les processus sont généralement bien établis et qu'ils fonctionnent, mais que certaines améliorations sont nécessaires. Les problèmes relevés n'ont pas d'incidences notables sur la réalisation des objectifs de l'organisation.

IV. Résumé des travaux et critères sur lesquels se fonde l'opinion

19. L'opinion générale exprimée par le Groupe se fonde sur les éléments suivants :
a) l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'audit axé sur le risque pour 2021,

approuvé par la Directrice exécutive après examen par le Comité consultatif pour les questions d'audit de l'UNOPS ; b) les résultats et appréciations issus des différentes missions d'audit ; c) les progrès réalisés par la direction dans la mise en application des recommandations d'audit¹ ; d) les audits de projet juridicomptables ; e) le programme de vérification continue et d'analyse des données ; f) l'issue des enquêtes ; g) le nombre de recommandations d'audit formulées ; h) l'état d'avancement de l'application des recommandations issues des audits à la fin de l'année civile.

Tableau 1
Répartition des appréciations d'audit pour 2020 et 2021

Année	2021				2020			
	Audits internes ^a	Audits de projets ^b	Appréciations pondérées ^c	Pourcentage du total	Audits internes	Audits de projets ^b	Appréciations pondérées ^c	Pourcentage du total
Satisfaisant	3	49	27,5	85 %	2	46	25,0	72 %
Partiellement satisfaisant (quelques améliorations nécessaires)	1	2	2,0	6 %	3	2	4,0	11 %
Partiellement satisfaisant (améliorations importantes nécessaires)	1	0	1,0	3 %	5	0	5,0	14 %
Insatisfaisant	2	0	2,0	6 %	1	0	1,0	3 %
Total	7	51	32,5	100 %	11	48	35,0	100 %

^a Dans la compilation des conclusions de l'audit, le rapport d'évaluation de la sécurité de la Société de télécommunications interbancaires mondiales (SWIFT) (qui a confirmé la conformité aux contrôles obligatoires SWIFT) et les deux rapports de confirmation des investissements (où figurent des soldes confirmés et rapprochés) ont été jugés satisfaisants.

^b Le rapport d'audit financier et le rapport d'audit interne du même projet sont comptés comme deux audits de projet dans ce tableau. Aux fins des présentes appréciations, un audit des comptes d'un projet assorti d'une opinion sans réserve est jugé satisfaisant, tandis qu'un audit assorti d'une opinion avec réserve est jugé insatisfaisant.

^c Les audits de projets peuvent ne pas rendre pleinement compte du dispositif de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de la conformité de l'UNOPS, dans la mesure où leur portée est différente de celle des audits internes des bureaux extérieurs. Ils en donnent toutefois quelques indications. Le Groupe estime donc que les résultats des audits de projets offrent une assurance à 50 % concernant ce domaine.

20. Le Groupe compte également sur la direction pour détecter et signaler, de manière proactive, les cas dans lesquels les risques se sont matérialisés, les défaillances potentielles en matière de contrôle et les irrégularités ou les cas de non-conformité réglementaire qui pourraient avoir une incidence sur l'environnement de contrôle.

21. L'opinion générale pour 2021 s'est également fondée sur les données quantitatives et qualitatives ci-après :

a) En ce qui concerne les audits des comptes de projets pour 2021 et 2020, aucun rapport d'audit de projet assorti d'une opinion avec réserve n'a été émis ;

b) En ce qui concerne les rapports d'audit interne, l'incidence financière des observations d'audit s'est élevée à 121 794 dollars, contre 255 061 dollars en 2020 ;

¹ Les missions d'audit comprennent les audits internes des bureaux extérieurs, les examens consultatifs, les audits internes et les audits des comptes des projets.

c) En 2021, le Groupe a démontré l'existence de fraudes pour un montant de 375 550 dollars, contre 217 300 dollars en 2020 ;

d) Aucun paiement à des fournisseurs frappés de sanctions n'a été attesté en 2021 ou en 2020 ;

e) En 2021, le Groupe a démontré l'existence de paiements en double pour un montant de 5 201 dollars, contre 46 290 dollars en 2020 ;

f) Le taux de mise en œuvre des recommandations issues des audits internes, qui s'élevait à 97 % à la fin de 2021, contre 96 % en 2020, est jugé « satisfaisant », dans la mesure où il prouve que l'organisation prend des mesures efficaces et en temps voulu pour remédier aux insuffisances relevées dans les audits ;

g) Moins de recommandations ont été formulées en 2021, par rapport à 2020 (122 recommandations en 2021, contre 148 en 2020).

V. Déclaration d'indépendance et de conformité aux normes d'audit interne

22. Le Groupe de l'audit interne et des investigations mène ses travaux d'audit interne conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institut des auditeurs internes, qui ont été adoptées par les représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies en juin 2002.

23. Le Groupe gère un programme interne d'assurance et d'amélioration de la qualité, dans le cadre duquel il effectue des auto-évaluations continues du travail accompli (y compris grâce au retour d'information des clients) et qui prévoit une assurance qualité de l'audit ou de la mission de conseil et une évaluation externe de la qualité des services d'audit interne tous les cinq ans.

24. À l'issue de la dernière évaluation externe de la qualité des services d'audit interne, achevée en 2021, le Groupe a reçu la meilleure note en matière de « conformité générale » pour son respect des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et du code de déontologie de l'Institut des auditeurs internes.

25. Dans le cadre de son programme d'assurance et d'amélioration de la qualité, le Groupe réalise une enquête de satisfaction auprès des entités auditées à l'issue de chaque audit. Les résultats de ces enquêtes sont analysés deux fois par an en interne et il est communiqué aux membres de l'équipe une synthèse des constatations, dans laquelle sont consignés les bonnes pratiques, les améliorations à apporter et les plans d'action correspondants, ainsi que des éléments de comparaison avec les résultats des années précédentes.

VI. Affectation et déploiement des ressources

26. En 2020, la Section de l'audit interne comptait un (une) chef de section (ICS 12/P-5), deux auditeurs (auditrices) internes (un(e) ICS 11/P-4 et un(e) ICS 11/I-ICA-3), quatre spécialistes de l'audit (un(e) ICS 10/P-3 et trois ICS 10/I-ICA-2), un (une) analyste des données (ICS 10/I-ICA-2), un assistant (une

assistante) d'audit (ICS 05/L-ICA-5) et un (une) analyste assistant(e) des données (ICS 05/L-ICA 5)^{2, 3, 4}.

27. La Section des investigations comptait un chef (ICS 12/P-5), un enquêteur principal (une enquêtrice principale) (ICS 11/I-ICA-3), trois enquêteurs (enquêtrices) (un(e) ICS 10/P-3, un(e) ICS 10/IICA-2 et un(e) ICS 09/I-ICA-1) et un assistant (une assistante) aux investigations (ICS 04/L-ICA-4). Les deux sections se partagent les services d'un(e) autre assistant(e) aux audits et aux enquêtes (ICS 04/L-ICA-4).

28. Le directeur (D1) a fourni des orientations générales et un appui à l'ensemble du Groupe jusqu'à sa démission le 30 novembre 2021. Le responsable de l'audit a été chargé d'assumer les fonctions d'administrateur responsable jusqu'au remplacement du directeur.

29. Le budget total du Groupe, qui était de 3 280 millions de dollars en 2021, passera à 3 650 millions de dollars en 2021 (projets d'investissement y compris). L'augmentation du budget permettra de financer, d'une part, les activités prévues qui exigent des compétences particulières, comme l'examen de la gestion de crise de l'UNOPS et des questions relatives à la santé, à la sécurité, aux affaires sociales et à l'environnement, et; d'autre part, les services juridiques et les audits juricomptables lorsqu'il faut faire appel à des connaissances techniques ou locales spécifiques pour l'examen des allégations.

30. Les audits de projet coordonnés par le Groupe de l'audit interne et des investigations sont financés directement par les fonds des projets. Le Groupe n'absorbe donc que les dépenses d'appui associées.

31. En plus de ses effectifs internes, le Groupe a fait appel à des auditeurs (auditrices) invité(e)s, à des cabinets d'audit et à des spécialistes, notamment trois conseillers (conseillères) en audit sur l'achat de produits pharmaceutiques, un(e) informaticien(e) et un certain nombre d'ingénieurs en infrastructures, d'experts en diligence raisonnable et de spécialistes en criminalistique informatique. En outre, le Groupe a conclu des accords à long terme avec huit sociétés d'investigation en vue de renforcer son action. Il a continué de solliciter les services d'un(e) éditeur (éditrice) à temps partiel pour assurer la qualité de ses rapports de mission.

32. Le Groupe a continué de travailler en partenariat avec l'Association of Certified Fraud Examiners et l'Institut des auditeurs internes. Tou(te)s les auditeurs (auditrices) du Groupe sont membres de l'Institut, dont ils (elles) appliquent le cadre international de pratiques professionnelles.

33. Les auditeurs (auditrices) et les enquêteurs (enquêtrices) se sont également acquitté(e)s de leurs obligations en matière de formation continue et ont conservé leurs titres et leurs affiliations professionnelles concernant l'audit, les barreaux et la comptabilité.

34. Le Groupe a organisé huit activités de partage des connaissances tout au long de l'année, en vue de soutenir le perfectionnement professionnel continu et de s'assurer que l'équipe est au fait des dernières modifications apportées aux politiques et aux processus, ainsi que des tendances actuelles en matière d'audit interne. Les thèmes abordés allaient de la gestion de la conception des infrastructures aux achats liés à la santé. En 2021, l'équipe a continué à exploiter un outil en ligne conçu pour la planification des tâches et l'affectation des ressources (Wrike), en vue de favoriser une gestion souple des projets.

² International Civil Service.

³ I-ICA (International individual contractor agreement) : contrat de vacataire international.

⁴ L-ICA (Local Individual Contractor Agreement) : contrat de vacataire local.

VII. Exécution du plan d'audit axé sur le risque pour 2021

Planification des audits axés sur le risque et exécution du plan de travail annuel

35. Le plan de travail en matière d'audit pour 2021 visait à évaluer et à améliorer l'efficacité de la gestion des risques, des processus de gouvernance et des contrôles, ainsi qu'à fournir à la Directrice exécutive l'assurance que les contrôles et procédures internes fonctionnaient comme prévu.

36. Lors de l'élaboration de son plan de travail pour 2021, le Groupe de l'audit interne et des investigations a veillé à la cohérence entre les priorités en matière d'audit, la stratégie institutionnelle de l'UNOPS et les objectifs de la direction. Le plan de travail en matière d'audit axé sur le risque tenait compte de la répartition géographique des opérations de l'UNOPS dans le monde et portait à la fois sur les audits internes des bureaux extérieurs, les examens thématiques et les missions de conseil.

37. Le Groupe a remis 17 rapports d'audit et de conseil (deux de plus que les 15 prévus) et 36 rapports d'audit de projets. En moyenne, les rapports ont été publiés dans un délai de 90 jours, conformément à l'objectif fixé dans le cadre des indicateurs clés de performance.

Figure 1

Réalisation du plan d'audit interne axé sur le risque, 2019-2021

- Nombre total des rapports émis (audits internes, examens, conseils et audits juricomptables)
- Missions programmées (audit interne, examens et services consultatifs)

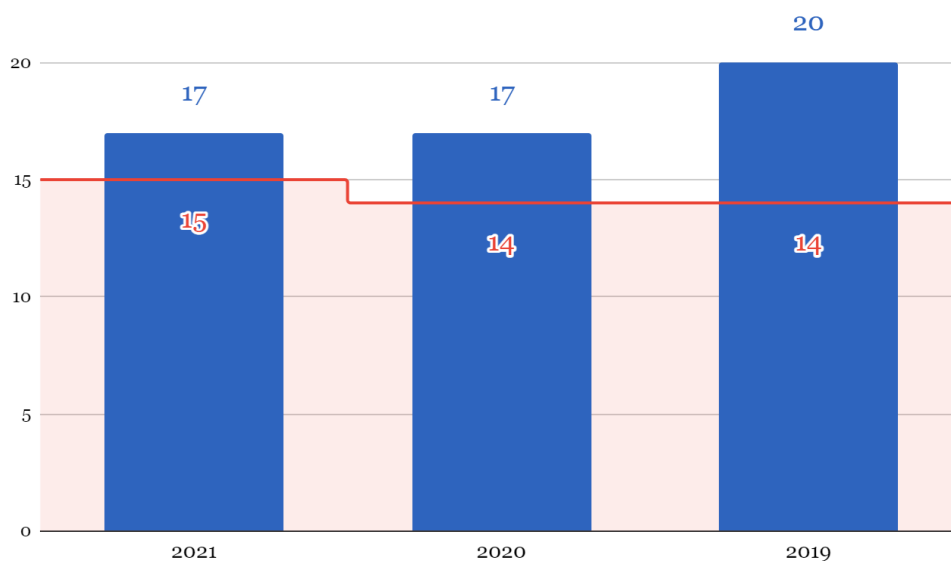


Figure 2
Répartition géographique des rapports publiés en 2021



Cette carte n'implique de la part de l'UNOPS aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays ou territoire ou quant à la délimitation d'une quelconque frontière.

38. Le Groupe de l'audit et des investigations a notamment pour mandat de fournir des services consultatifs à la direction, généralement à la demande de cette dernière. En 2021, le Groupe a mené à bien cinq missions de conseil, dont les résultats sont présentés à la section I ci-dessous. En 2021, à titre formel ou informel, il a fourni des conseils et procédé à des analyses ou à des évaluations, au titre d'audits internes ou d'activités d'investigation. Il a continué de faire preuve d'objectivité dans le cadre de ses services consultatifs et n'a pas assumé les responsabilités qui incombent à la direction, telles que la mise en application des conseils.

39. En raison de la persistance de la pandémie mondiale, le Groupe a procédé, à distance, aux audits des bureaux extérieurs. Chaque fois que l'approche fondée sur les risques exigeait une présence physique sur le terrain, le Groupe a fait appel à des ressources locales pour procéder aux vérifications. Un rapport distinct portant sur la vérification physique a été publié ultérieurement.

Suivi et coordination des activités

40. Le Comité consultatif pour les questions d'audit a continué d'examiner le plan de travail et le budget annuels du Groupe de l'audit interne et des investigations, son plan d'assurance et d'amélioration de la qualité et ses rapports de mission finaux. Il a également contribué à améliorer l'efficacité des fonctions d'audit interne et d'investigation. Comme indiqué plus haut, le rapport annuel du Comité pour 2021 figure à l'annexe 7.

41. Dans un souci de promotion de la coordination et de l'efficacité, le Groupe a communiqué au Comité des commissaires aux comptes de l'ONU son plan de travail annuel, ses résultats d'audit et ses rapports d'audit finaux.

42. Le Groupe a pris part à l'harmonisation des rapports annuels d'audit et d'enquête concernant l'UNOPS, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

43. En 2021, le Groupe a continué d'œuvrer, aux côtés des représentants des services d'audit interne des entités des Nations Unies et des représentants des services d'enquête du système des Nations Unies, à la coordination des activités d'audit interne et d'investigation entre organismes des Nations Unies.

44. En 2021, le Groupe a signé un nouveau mémorandum d'accord avec Gavi, l'Alliance du vaccin, ce qui porte à 20 le nombre d'accords de ce type. Non seulement ces accords renforcent la confiance que les partenaires accordent à l'UNOPS, mais ils constituent aussi une assurance solide que le personnel travaillant sur le terrain peut mettre en avant lorsqu'il négocie un financement auprès d'entités clientes

45. Dans le souci de renforcer sa fonction d'investigation, le Groupe a collaboré avec divers services de l'UNOPS : le Groupe des services juridiques, le Groupe des ressources humaines et du changement, le Bureau de la déontologie et de la conformité, ainsi que plusieurs bureaux régionaux et bureaux de pays. Il a ainsi pu résoudre de nombreux problèmes soulevés par les voies officielles et d'autres voies, sans procéder à une enquête.

46. Le Groupe a représenté l'UNOPS à la vingt-et-unième Conférence des enquêteurs internationaux et au Groupe de travail sur les enquêtes en Syrie dirigé par les donateurs.

Rapports et appréciations d'audit

Tableau 2

Répartition des conclusions des audits, par domaine thématique et par région (2021)

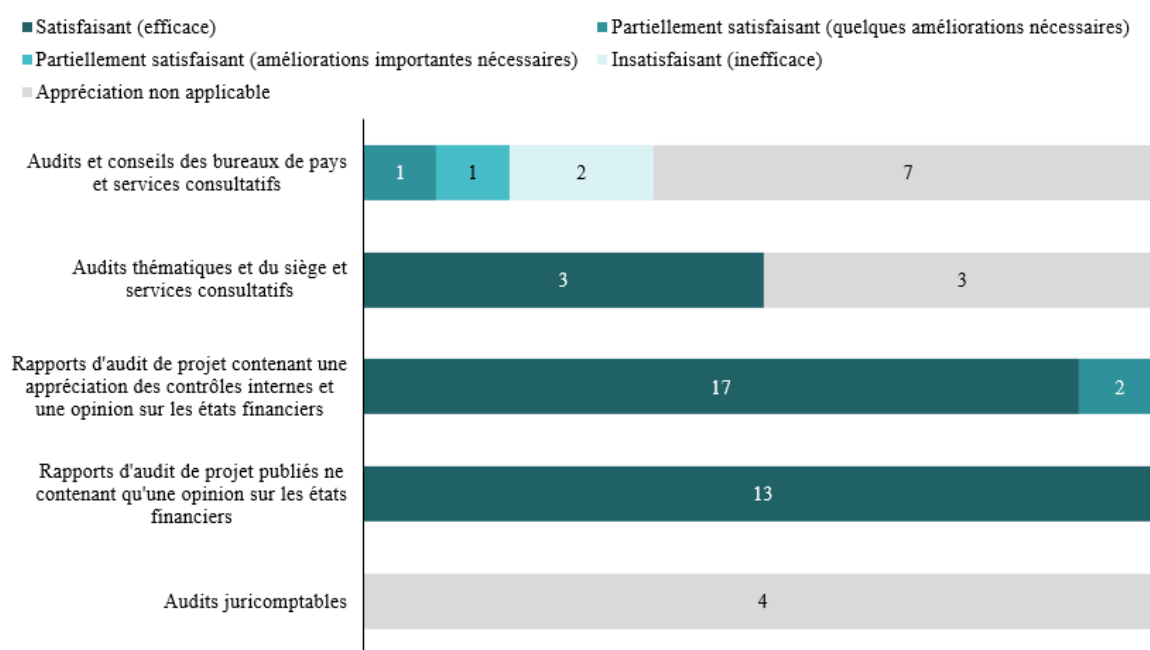
<i>Domaine thématique</i>	<i>Nombre de missions</i>	<i>Satisfaisant (efficace)</i>	<i>Partiellement satisfaisant (quelques améliorations nécessaires)</i>	<i>Partiellement satisfaisant (améliorations importantes nécessaires)</i>	<i>Insatisfaisant (inefficace)</i>	<i>Appréciation non applicable</i>
Audits des bureaux de pays et missions de conseil	11	0	1	1	2	7
Région Afrique	3	0	0	0	2	1
Région Asie	2	0	1	0	0	1
Région Europe et Asie centrale	1	0	0	0	0	1
Région de l'Amérique latine et des Caraïbes	5	0	0	1	0	4
Région du Moyen-Orient	0	0	0	0	0	0
Groupe des services de New York	0	0	0	0	0	0
Audits thématiques et du siège et missions de conseil	6	3^a	0	0	0	3

Domaine thématique	Nombre de missions	Satisfaisant (efficace)	Partiellement satisfaisant (quelques améliorations nécessaires)	Partiellement satisfaisant (améliorations importantes nécessaires)	Insatisfaisant (inefficace)	Appréciation non applicable
Rapports d'audit de projets contenant une appréciation des contrôles internes et une opinion sur les états financiers	19	17	2	0	0	0
Rapports d'audit de projets ne contenant qu'une opinion sur les états financiers	13	13 ^b	0	0	0	0
Audits juricomptables	4	0	0	0	0	4
Total	53	33	3	1	2	14

^a Dans la compilation des conclusions de l'audit, le rapport d'évaluation de la sécurité de la Société de télécommunications interbancaires mondiales (SWIFT) (qui a confirmé la conformité aux contrôles obligatoires SWIFT) et les deux rapports de confirmation des investissements (où figurent des soldes confirmés et rapprochés) ont été jugés satisfaisants.

^b Dans la compilation des conclusions d'audit, l'audit des comptes d'un projet assorti d'une opinion sans réserve est jugé satisfaisant, tandis que l'audit des comptes d'un projet assorti d'une opinion avec réserve est jugé insatisfaisant.

Figure 3
Aperçu général des notes d'audit interne (2021)



47. Le Groupe a publié 53 rapports en 2021, contre 46 en 2020. Sur les 53 rapports, 17 concernent des audits internes et des examens consultatifs des bureaux de pays de l'UNOPS, de fonctions du siège et de domaines thématiques. Les 36 rapports restants concernent des audits de projets réalisés par des cabinets d'audit externes, sous la supervision du Groupe, principalement pour répondre aux exigences en matière de rapports sur les projets.

48. Pour chaque audit interne concernant les bureaux, les fonctions et les projets de l'UNOPS, le Groupe attribue une appréciation générale (« satisfaisant » (efficace), « partiellement satisfaisant » (quelques améliorations nécessaires), « partiellement satisfaisant » (améliorations importantes nécessaires) ou « insatisfaisant » (inefficace), en fonction de son évaluation globale des mécanismes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle qu'il a examinés⁵.

49. Le Groupe de l'audit interne et des investigations respecte le « principe de l'audit unique » appliqué par le système des Nations Unies et décrit par l'UNOPS dans son rapport sur l'audit et le contrôle internes en 2007 (DP/2008/21). Le Groupe offre un appui technique aux gestionnaires de projets pour les aider à s'acquitter de leurs obligations en matière d'audit. Il confie la réalisation de ces audits à des cabinets indépendants présélectionnés. Ceux-ci suivent le cahier des charges approuvé par le Groupe, qui s'assure de la qualité de leurs rapports avant publication. Ces modalités permettent de réaliser des économies, de veiller à la cohérence dans l'établissement des rapports, de raccourcir les délais et de simplifier les procédures suivies pour réaliser ces audits.

Analyse des données et initiatives technologiques

50. De nouvelles améliorations apportées au programme d'analyse des données du Groupe ont permis à l'équipe d'examiner des jeux de données complets et, ainsi, de détecter les signaux d'alerte relatifs à la non-conformité et à la fraude, ainsi que d'autres tendances, ce qui a permis de procéder à des sondages en audit plus efficaces et de se concentrer sur les éléments à haut risque.

51. En 2021, l'analyse de données clés a notamment révélé une sous-estimation de dépenses de projet de l'ordre de 741 746 dollar, un paiement en double de 5 201 dollars et 10 contrats de vacataires approuvés par un personnel non habilité.

52. En réponse à une demande de parties prenantes internes, le Groupe a procédé à une évaluation des services, de l'infrastructure et des interfaces SWIFT de l'UNOPS au regard du cadre des contrôles de sécurité des clients de SWIFT. Le rapport final a conclu que l'UNOPS respecte les contrôles obligatoires conformément aux directives de mise en œuvre du programme de sécurité des clients de SWIFT.

53. Le Groupe a mené à bien la migration de 16 tests d'analyse de données de Microsoft SQL Server vers la plate-forme en nuage de Google. Les rapports et les tests sont maintenant disponibles en un seul endroit et ont été mis à jour à l'aide d'une nouvelle logique et en synchronisation avec la source de données qu'est la plate-forme en nuage de Google.

54. Le Groupe a continué à appliquer son système d'évaluation annuelle automatisée des risques à tous les bureaux et projets de l'UNOPS, outil qui joue désormais un rôle essentiel dans l'élaboration de son plan de travail annuel. Cette évaluation, qui permet un suivi continu des risques et renforce l'efficacité de l'équipe, peut aussi – fait important – servir d'outil de prise de décisions de gestion.

55. En 2021, le Groupe a mis au point son propre tableau de bord pour suivre les progrès accomplis par les bureaux extérieurs et les services du siège de l'UNOPS dans la mise en œuvre des recommandations, et ce dans le souci d'aider ces entités à atteindre leurs objectifs avant la fin de l'année. Le tableau de bord fournit également une mise à jour en temps réel du nombre de rapports publiés par le Groupe.

⁵ On trouvera sur le site Web externe de l'UNOPS une explication détaillée des appréciations d'audit.

56. Le Groupe dispose d'un(e) administrateur (administratrice) de données qui, en 2021, a participé ès qualité aux réunions mensuelles du Data Stewards Panel (« Groupe des administrateurs (administratrices) ») de données et a assuré la liaison avec le Groupe des technologies de l'information, suivant les besoins.

57. En 2021, le directeur financier de l'UNOPS a lancé un projet de transformation numérique. Le Groupe a participé aux réunions organisées par l'équipe du projet, aux côtés d'autres services de l'UNOPS.

VIII. Mise en œuvre des recommandations des auditeurs

58. Au 31 décembre 2021, le taux de mise en œuvre des recommandations issues des audits était de 97 %, ce qui constituait une amélioration par rapport au taux déjà élevé de 96 % enregistré au 31 décembre 2020. Ces chiffres témoignent de la réactivité et de la détermination continues dont on a preuve malgré les difficultés rencontrées par les bureaux extérieurs dans le cadre de la pandémie mondiale. Le tableau 3 montre l'état de l'application de toutes les recommandations d'audit qui ont été formulées de 2008 à 2021. Le taux d'application des recommandations formulées jusqu'en 2019 s'élève à 99,8 %.

59. En 2021, le Groupe a clôturé 160 recommandations issues de rapports d'audit publiés entre 2018 et 2021. Comme le montre l'annexe 3, aucune recommandation n'a été retirée parce qu'elle n'était plus applicable ou parce que la direction a accepté un risque résiduel.

60. L'équipe d'audit a continué d'appliquer l'approche expérimentée avec succès en 2020 et dans laquelle, plutôt que le Groupe émette des recommandations unilatérales à l'intention de la direction d'un bureau, celle-ci est invitée à élaborer des plans d'action destinés à remédier aux problèmes recensés lors d'un audit. Dans le cadre de cette nouvelle démarche, l'équipe d'audit aide l'entité auditée à trouver ses propres solutions aux problèmes et aux risques mis au jour, plutôt que de se voir imposer des solutions par le Groupe.

61. Conformément au cadre de référence international de pratiques professionnelles en matière d'audit interne, le plan de travail annuel du Groupe prévoyait également des activités de suivi destinées à assurer une mise en œuvre effective des mesures prises par la direction. En 2021, le Groupe a continué de collaborer étroitement avec la direction en vue d'établir des objectifs d'application précis et de suivre leur réalisation sur la base de feuilles de résultats internes.

Tableau 3

État d'avancement de la mise en œuvre des recommandations d'audit au 31 décembre 2021

Nombre de recommandations d'audit	2020				2021			Total pour 2008 à 2021
	Total pour 2008 à 2019	Audits et examens internes	Audits de projets	Total	Audits et examens internes	Audits de projets	Total	
Clôturés	4 859	83	17	100	8	14	22	4 981
en pourcentage	100 %	64 %	74 %	65 %	8 %	52 %	18 %	97 %

Nombre de recommandations d'audit	2020				2021			Total pour 2008 à 2021
	Total pour 2008 à 2019	Audits et examens internes	Audits de projets	Total	Audits et examens internes	Audits de projets	Total	
En cours d'application	4	47 ^a	6	53	87	13	100	157
en pourcentage	0 %	36 %	26 %	35 %	92 %	48 %	82 %	3 %
Total	4 863	130	23	153	95	27	122	5 138

^a Cinq de ces recommandations sont issues du rapport d'audit technique du projet « Pakistan Bridge Repair » (« Réparation de ponts au Pakistan »). Le rapport a été publié en 2019, mais le Groupe est convenu avec la direction qu'une année supplémentaire serait accordée au bureau pour la mise en œuvre des recommandations en raison de la complexité des travaux d'infrastructure à exécuter. Ces cinq recommandations sont donc considérées comme ayant été formulées en 2020.

62. Le tableau 4 montre l'ancienneté des recommandations non encore appliquées au 31 décembre 2021, 64 % de ces recommandations étant en instance d'application depuis moins de 12 mois, 34 % entre 12 et 18 mois et seulement 2 % depuis plus de 18 mois.

63. Quatre recommandations d'audit restées sans suite depuis longtemps ont été formulées plus de 18 mois avant le 31 décembre 2021 (au plus tard le 30 juin 2020) ; elles sont présentées à l'annexe 2. À titre de comparaison, 12 recommandations étaient restées sans effet pendant 18 mois à la fin de 2020, huit d'entre elles ayant, depuis, été clôturées.

Tableau 4

Durée de non application des recommandations, sur la base de l'échéancier initial, au 31 décembre 2021

Niveau de priorité	Total des recommandations non encore appliquées	Durée de non application		
		< 12 mois	12-18 mois	> 18 mois
Élevé	66	41	24	1
Moyen	85	53	29	3
Sans objet	6 ^a	6	0	0
Total	157	100	53	4

^a Les six plans de correction convenus dans le cadre de l'évaluation de la sécurité SWIFT de l'UNOPS ne comportent aucune priorité.

IX. Principaux résultats des audits internes et des services consultatifs

Principaux problèmes recensés

64. Le Groupe de l'audit interne et des investigations a recensé et résumé par domaine d'activité les problèmes clés soulevés dans le cadre des missions d'audit et de conseil qu'il a menées au titre du plan d'audit axé sur le risque pour 2021.

65. En 2021, le Groupe a relevé des problèmes clés dans les domaines suivants :

a) Le Groupe a audité le projet le plus important pour l'UNOPS, à savoir le projet d'acquisition de médicaments au Mexique, et a constaté que 50 % des procédures de passation de marchés pour les médicaments et 46 % pour les fournitures médicales (codes 696 et 288, respectivement) n'avaient pas abouti, ce qui présentait des risques de perte de réputation pour l'UNOPS ;

b) Dans le même projet, des retards ont constamment été enregistrés dans les paiements aux fournisseurs en raison des retards mis par le partenaire à accepter les marchandises ; ainsi, en octobre 2021, 203 millions de dollars de marchandises restaient en attente de traitement au-delà des 45 jours convenus avec les fournisseurs ;

c) Dans deux audits de bureaux extérieurs, le Groupe a relevé des problèmes de viabilité financière liés à des déficits attendus dans les coûts directs gérés sur le plan local, totalisant 1,2 million de dollars pour 2022 et 700 000 dollars pour 2023 ;

d) Les engagements d'achat pour 2019, évalués à 3,2 millions de dollars, n'ont été pu être concrétisés qu'en 2020, ce qui a une incidence sur l'établissement du rapport annuel ;

e) Trois paiements anticipés d'un montant total de 448 964 dollars ont été traités comme des paiements réguliers, ce qui signifie que non seulement ils n'ont pas suivi la procédure normale d'approbation des paiements anticipés mais aussi que la livraison a été constatée prématurément ;

f) À propos d'infrastructures achevées, l'on a mis au jour des risques liés à des calculs structurels erronés concernant une passerelle piétonne dans un pays donné et une route menacée d'inondation dans un autre pays ;

g) Les domaines de la santé, de la sécurité, des affaires sociales et de l'environnement présentaient des problèmes récurrents découlant notamment du manque de respect des normes, d'une préparation insuffisante aux interventions d'urgence et de risques liés aux travaux en hauteur ;

h) L'application de nouvelles méthodes de travail durant la pandémie s'est accompagnée de problèmes récurrents concernant les droits à prestation du personnel, tels que des paiements indus d'indemnités et utilisation abusive du congé de détente.

66. Le Groupe assure le suivi des mesures prises par la direction concernant les problèmes susmentionnés.

Analyse des recommandations formulées à l'issue d'audits internes en 2021

67. En 2021, 95 recommandations d'audit interne ont été formulées, contre 125 en 2020. Le nombre moyen de recommandations par rapport d'audit était de six en 2020, ce qui était légèrement inférieur à la moyenne de huit recommandations enregistrée en 2020 et 2019. Cette diminution s'explique par le fait que l'équipe d'audit met davantage l'accent sur les initiatives stratégiques et aussi par l'augmentation des missions de conseil que réalise le Groupe. Les missions de conseil programmées ne sont pas prises en compte dans le chiffre total⁶.

68. Sur les 95 recommandations formulées en 2021, il a été jugé que 44 étaient d'une importance élevée et 45 d'une importance moyenne, tandis que six ne présentaient aucun niveau particulier d'importance (voir tableau 2). Les

⁶ Conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, le Groupe suit la mise en œuvre des missions de conseil programmées dans la mesure convenue avec les parties prenantes.

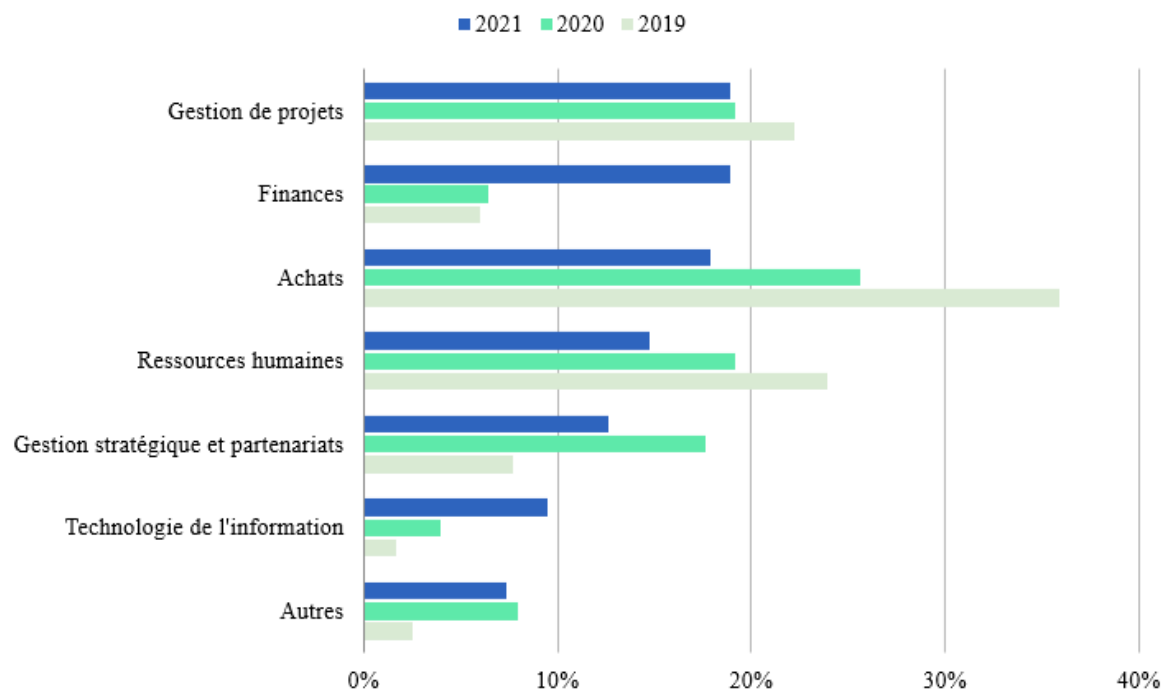
recommandations de faible importance, qui ne figurent pas dans les rapports, sont communiquées au stade des activités sur le terrain.

Tableau 5
Recommandations issues des audits internes, par niveau d'importance

Niveau d'importance	Nombre de recommandations			Pourcentage du total		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Élevé	58	52	44	50	42	48
Moyen	59	73	45	50	58	46
Sans objet	0	0	6	0	0	6
Total	117	125	95	100	100	100

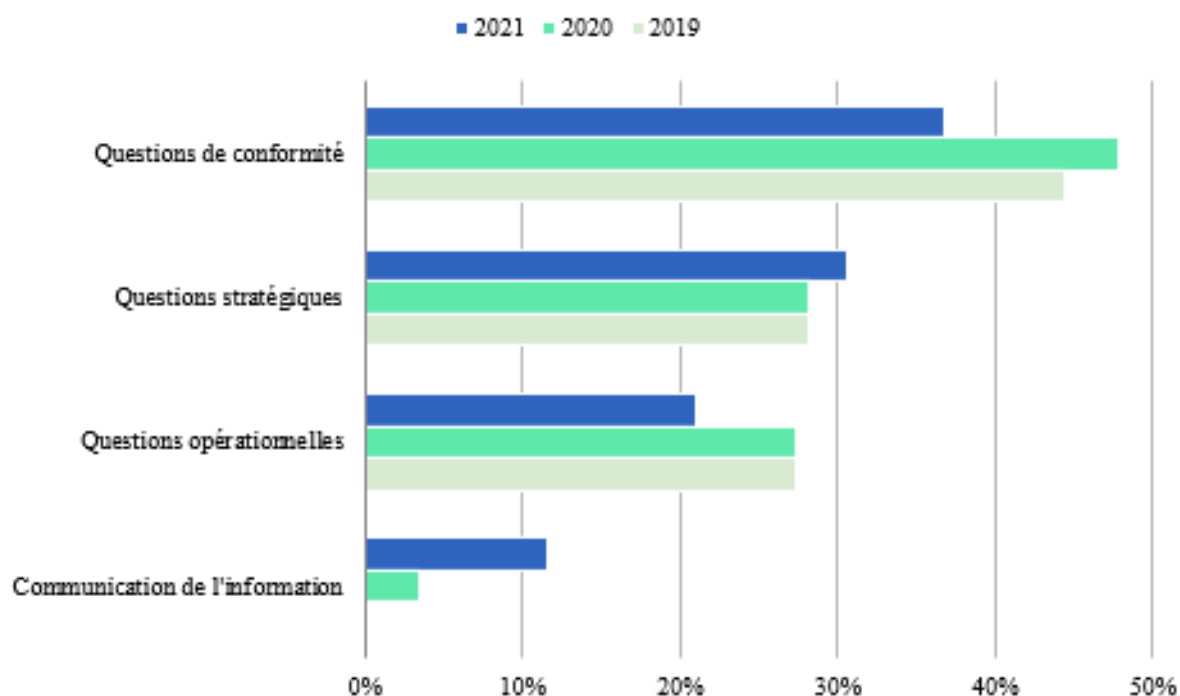
69. La figure 4 présente la fréquence des recommandations issues des audits internes, par domaine fonctionnel. Les cinq premiers domaines concernaient la gestion de projets (19 %), les finances (19 %), les achats (18 %), les ressources humaines (15 %) et la gestion stratégique et les partenariats (13 %). Cette répartition par domaine fonctionnel résulte de l'étendue de l'audit définie lors de l'évaluation des risques effectuée pour chaque mission. En 2020, les recommandations ont été réparties plus largement que les années précédentes entre les domaines fonctionnels. Les recommandations dans les domaines traditionnels, tels que les achats et les ressources humaines ont été moins nombreuses, tandis que davantage de recommandations ont été formulées dans les domaines des finances, des technologies de l'information et autres (contrôles sanitaires, sociaux et environnementaux, contrôles en matière de sécurité et voyages).

Figure 4
Recommandations issues des audits internes, par domaine fonctionnel



70. La figure 5 montre la répartition des recommandations par type d'objectif. Les recommandations concernant les questions de conformité (37 %) sont les plus courantes, suivies de celles concernant les questions stratégiques (31 %), les questions opérationnelles (21 %) et l'établissement de rapports (12 %). Le nombre de questions de conformité était proportionnellement plus faible qu'en 2020, tandis que le nombre de questions relatives aux volets stratégiques et à l'établissement de rapports a augmenté.

Figure 5
Recommandations formulées en 2021, par objectif



Analyse des recommandations formulées à l'issue d'audits de projets en 2021

71. Les audits de projets ont donné lieu à la formulation de 27 recommandations, soit une moyenne de 0,8 recommandation par audit, à savoir la même moyenne qu'en 2020.

72. Le nombre de recommandations d'audit dont le niveau d'importance était jugé « élevé » est passé de zéro en 2020 à trois en 2021, comme le montre le tableau 6 ci-dessous.

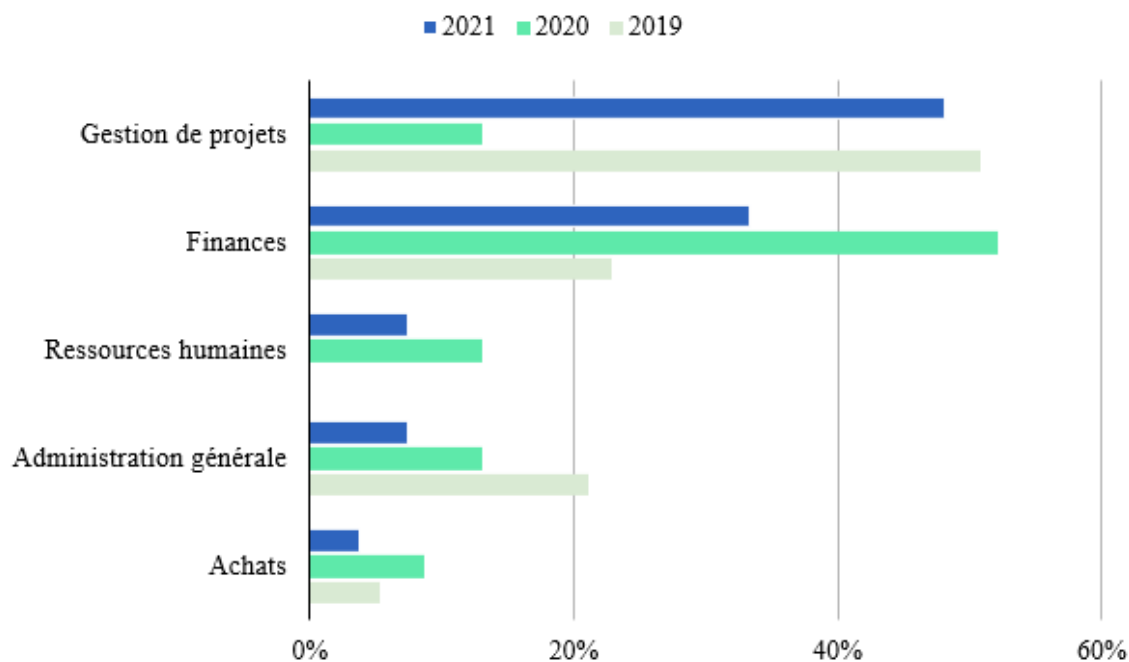
Tableau 6
Recommandations issues des audits de projets, par niveau d'importance

Niveau d'importance	Nombre de recommandations			Pourcentage du total		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021
Élevé	15	0	3	26	0	11
Moyen	42	23	24	74	100	89
Total	57	23	27	100	100	100

73. Les 27 recommandations formulées en 2021 à l'issue d'audits de projet sont analysées ci-après en fonction de leur fréquence par domaine fonctionnel. La plupart des recommandations concernaient la gestion des projets (48 %) et les finances (33 %) (voir la figure 6).

74. Pour 2021, l'impact financier des observations issues des audits sur les contrôles internes s'élevait à 121 794 dollars, contre 255 061 dollars en 2020). Aucun rapport d'audit n'a été assorti d'une opinion avec réserve en 2021 et en 2020.

Figure 6
Recommandations issues d'audits de projets, par domaine fonctionnel, 2019-2021



Missions de conseil

75. En 2021, le Groupe a effectué les missions de conseil suivantes :

a) **Appui consultatif au projet d'acquisition de médicaments au Mexique**

En décembre 2020, le Groupe de l'audit interne et des investigations a préparé une évaluation des risques, qui a été actualisée tous les trois mois en 2021, ainsi que la stratégie d'audit. Une mission de conseil a été menée en 2021 pour déterminer si les risques élevés identifiés dans le projet avaient été correctement évalués et si les plans de gestion prévus avaient été élaborés. La mission de conseil a relevé 19 observations

et suggestions, qui ont ensuite été suivies dans le cadre de l'audit interne du projet au quatrième trimestre de 2021 ;

b) **Deuxième phase de l'analyse des causes profondes des problèmes les plus récurrents recensés dans tous les rapports d'audit, axée sur la recherche de solutions.** L'analyse a été réalisée en collaboration avec une quarantaine de parties prenantes clés de divers services représentant à la fois les responsables des politiques et les bureaux régionaux. Elle a permis de recenser 51 solutions pertinentes et durables, ainsi que les entités responsables de leur application, ce qui devrait permettre de s'attaquer aux causes profondes des problèmes et d'éviter ainsi que ces derniers ne se reproduisent ;

c) **Examen consultatif du bureau de pays de l'Afghanistan** L'objectif poursuivi consistait à analyser la qualité de l'organisation du bureau, la capacité du bureau à s'adapter à l'expansion des portefeuilles de projets, le plan d'urgence concernant l'évolution de l'environnement politique et des conditions de sécurité et l'efficacité des contrôles mis en place pour éviter la répétition des observations issues des audits précédents. L'examen a permis de relever 10 observations et de suggérer des mesures ;

d) **Examen de la gestion des voyages portant sur le respect des règles et règlements en la matière, l'efficacité des processus de gestion des voyages et l'outil de gestion des voyages officiels.** Le Groupe a relevé 10 observations concernant notamment les possibilités d'amélioration de l'outil de gestion des voyages et la tendance croissante des frais de voyage au regard de l'impact environnemental ;

e) Autres services consultatifs en matière d'audit, et notamment : i) conseils sur les clauses d'audit figurant dans les accords de projet ; ii) participation aux principales réunions de l'encadrement supérieur ; iii) participation à des réunions avec un groupe de travail créé pour réviser le mécanisme existant de coûts directs gérés sur le plan local afin d'améliorer encore le système de recouvrement des coûts de l'organisation ; iv) coordination avec le Corps commun d'inspection et soutien à celui-ci ;

f) Autres activités consultatives en matière d'investigation, et notamment : i) appui à la direction en matière de prévention et de détection de la fraude ; (ii) offres de formations sur les enquêtes ; (iii) suivi des recommandations issues des enquêtes ; iv) offre de services consultatifs au Groupe de travail de l'UNOPS sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

X. Diffusion des rapports d'audit interne

76. Tous les rapports d'audit interne émis au titre du plan d'audit pour 2021 ont été rendus publics conformément à la décision 2012/18 du Conseil d'administration et peuvent être consultés sur la page Web de l'UNOPS dédiée à la publication des audits⁷. Aucune requête n'a été reçue en interne ou de toute organisation ou État membre exigeant la révision de rapports d'audit.

77. Bien que les rapports consultatifs ne soient pas publiés, le Groupe en a fourni des copies aux cadres dirigeants.

78. La communication de ces rapports d'audit demeure une démarche constructive, qui renforce la transparence et le principe de responsabilité. Le Groupe a mis en ligne, sur le site Web public de l'UNOPS, tous les rapports d'audit interne publiés après le

⁷ <https://www.unops.org/about/governance/accountability/iaig/report>.

1^{er} décembre 2012, sauf s'il en a décidé autrement, à titre exceptionnel, pour des raisons de confidentialité.

XI. Enquêtes

79. Le Groupe de l'audit interne et des investigations est la seule entité de l'UNOPS chargée d'enquêter sur les allégations de fraude, de corruption, d'abus d'autorité, de harcèlement au travail, d'inconduite sexuelle, de représailles et d'autres fautes.

80. En 2021, le Groupe a traité beaucoup plus de dossiers que l'année précédente, en clôturant 105 dossiers, soit une augmentation de 69 % par rapport à 2020 (62 dossiers). Malgré cette charge de travail accrue et le fait qu'elle ait dû mener toutes ses enquêtes à distance en raison des restrictions aux déplacements, le Groupe a pu boucler ses dossiers dans un délai moyen de 4,5 mois. À la fin de l'année, seuls deux de ses dossiers étaient ouverts depuis plus de six mois.

81. Le Groupe a continué d'axer son action sur les cas de fraude et d'irrégularités financières. C'est ainsi qu'il a mis au jour des pertes financières de 375 550 dollars, soit une augmentation de 73 % par rapport à l'année précédente.

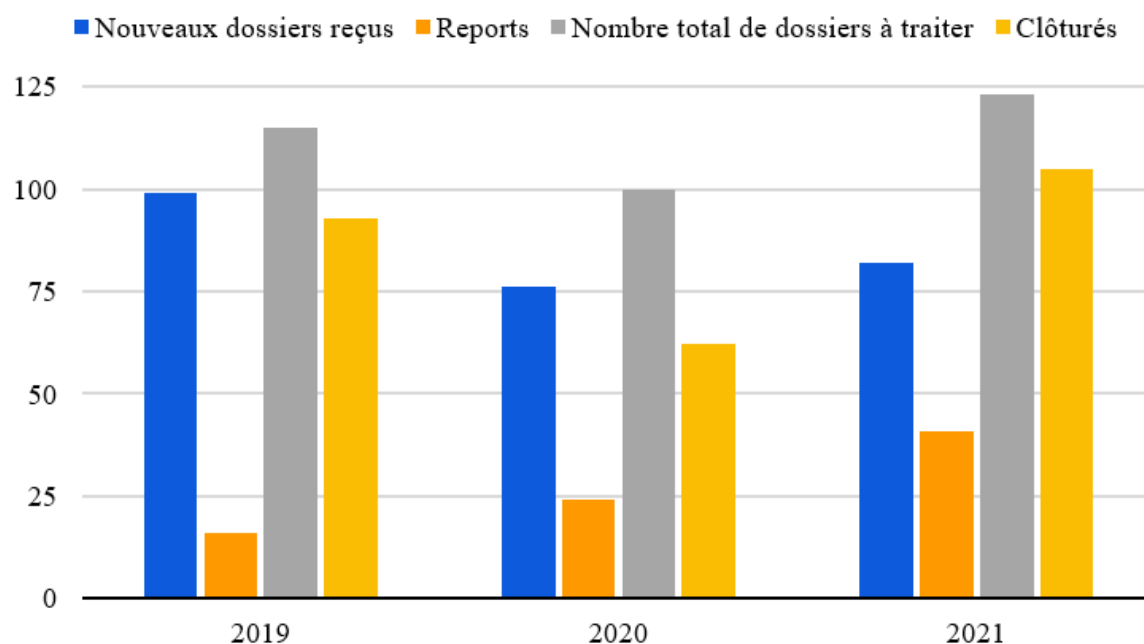
A. Plaintes reçues

82. En 2021, le Groupe a reçu 225 plaintes, soit 36 % de plus qu'en 2020 (209 plaintes). Il a ouvert 82 dossiers suite à ces plaintes, mais a estimé que les autres cas ne relevaient pas de son mandat ou pouvaient être traitées par d'autres services.

B. Dossiers ouverts

83. Outre les 82 dossiers ouverts en 2021, 41 dossiers ouverts au cours des années précédentes ont été reportés à cette année (fig. 7).

Figure 7
Nombre de dossiers ouverts, 2019-2021



84. Sur les 82 dossiers ouverts, 63 ont été transmis par la direction ou le personnel et trois ont été transmis par des organismes des Nations Unies. Dix cas ont été reçus de tiers externes et trois de plaignants anonymes. Trois dossiers ont été ouverts à la suite d'informations recueillies dans d'autres audits ou enquêtes du Groupe.

85. La plupart des dossiers ouverts en 2021 (56 dossiers) concernaient des allégations de fraude ou d'irrégularités financières (fraude en matière d'achats, fraude aux prestations, vol, détournement de fonds ou utilisation abusive des ressources). Treize dossiers concernaient des allégations d'inconduite sexuelle (harcèlement sexuel, agression sexuelle ou exploitation et atteintes sexuelles). Quatre dossiers portaient sur des allégations de conduite prohibée (harcèlement ou abus d'autorité) et un sur des allégations de représailles. Les huit autres dossiers concernaient d'autres types de fautes ou d'actes répréhensibles présumés.

Figure 8
Nouveaux dossiers ouverts en 2021, par catégorie

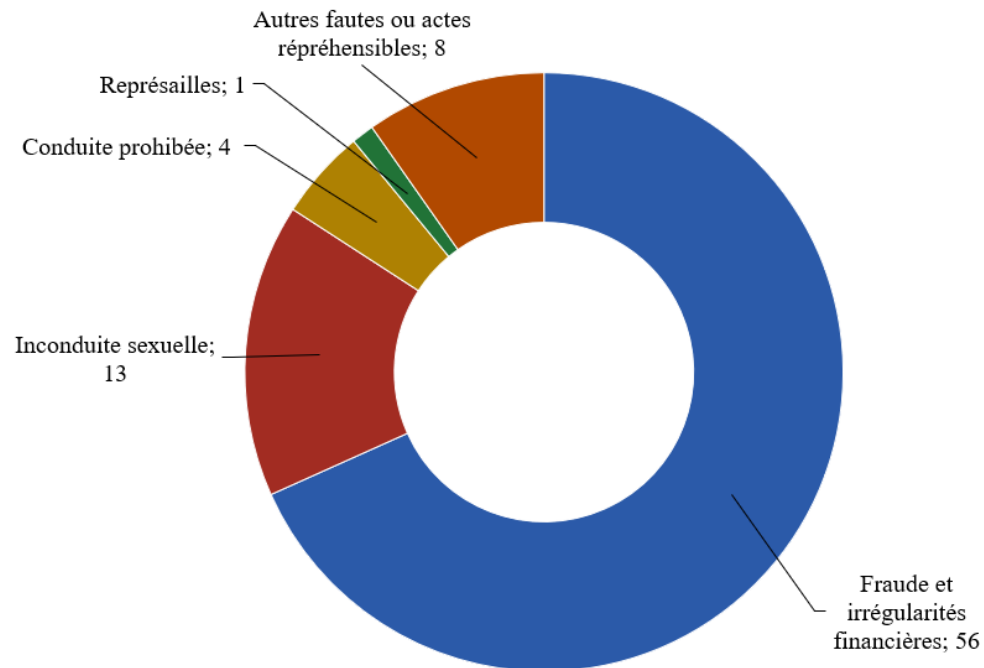
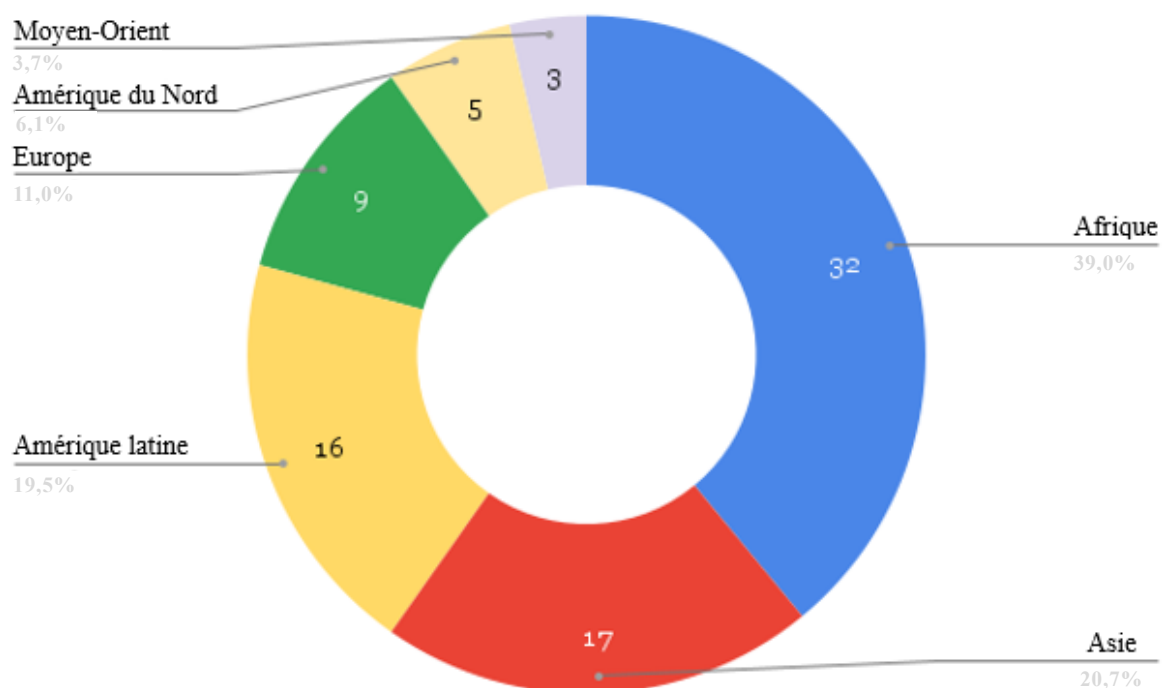


Tableau 7
Nouveaux dossiers ouverts en 2019 et 2020, par catégorie

Catégorie d'allégation	Nombre de dossiers en 2019	Nombre de dossiers en 2020	Nombre de dossiers en 2021
Fraude et irrégularités financières	78	66	56
Conduite prohibée	3	0	4
Inconduite sexuelle	11	4	13
Représailles	1	0	1
Autres fautes ou actes répréhensibles	6	6	8
Total	99	76	82

86. La région pour laquelle le Groupe a ouvert le plus de dossiers en 2021 est l'Afrique (32 dossiers), suivie par l'Asie (17 dossiers), l'Amérique latine (16 dossiers), l'Europe (9 dossiers), l'Amérique du Nord (5 dossiers) et le Moyen-Orient (3 dossiers).

Figure 9
Répartition géographique des dossiers ouverts en 2021



C. Issue des enquêtes

87. À sa réception, le Groupe détermine d'abord si une affaire relève de son mandat d'enquête. Le Groupe a pour mandat d'enquêter sur les allégations de fautes commises par le personnel de l'UNOPS et sur les allégations de pratiques prohibées imputables à des tiers sous contrat.

88. Ensuite, le Groupe procède à un examen initial consistant à recueillir et à conserver des preuves élémentaires afin de déterminer si une enquête est justifiée. Il mène enquête si les éléments de preuve sont suffisants et si les allégations revêtent une certaine gravité.

89. Lorsque des allégations concernant un membre du personnel de l'UNOPS sont fondées, le Groupe transmet le dossier au (à la) juriste chargé des ressources humaines, qui prend les mesures disciplinaires visées dans l'instruction opérationnelle OI.IAIG.2020.01. Si les allégations concernent un fournisseur de l'UNOPS, le dossier est transmis au Comité d'examen des fournisseurs, conformément à l'instruction opérationnelle OI.PG.2017.02. Les dossiers concernant des représailles sont adressés au (à la) Responsable de la déontologie et du respect des normes, conformément à l'instruction opérationnelle OI.Ethics.2018.01.

90. En 2021, le Groupe a clôturé 105 dossiers (voir tableau 8 ci-dessous).

Tableau 8
Dossiers d'enquête traités en 2021

<i>État des dossiers</i>	<i>Nombre de dossiers</i>
Reportés, au 1 ^{er} janvier 2021	41
Ouverts durant l'année	82
Rouverts durant l'année	0
Nombre total de dossiers traités durant l'année	123
Clôturés durant l'année	105
Dossiers en cours de traitement, au 31 décembre 2021	18

91. Sur les 105 dossiers que le Groupe a clôturés en 2021, 57 (soit 54 %) reposaient sur des allégations fondées. Dans 43 cas, le Groupe a conclu que les allégations n'étaient pas fondées. Dans les deux cas restants, il a conclu que les allégations ne relevaient pas de son mandat.

Dossiers reposant sur des allégations fondées

92. Les 57 dossiers reposant sur des allégations fondées (voir annexe 6) concernaient 45 membres du personnel et 50 fournisseurs. Le Groupe a transmis les dossiers concernant les membres du personnel au (à la) juriste chargé(e) des ressources humaines aux fins de mesures disciplinaires et ceux concernant les fournisseurs au Comité d'examen des fournisseurs⁸. Dans la plupart des cas où une faute a été constatée (48 dossiers), il s'agissait de fraude ou d'irrégularité financière.

Tableau 9
Issue des enquêtes en 2021

<i>Issue</i>	<i>Nombre</i>
Allégations non fondées	
• Après examen initial	9
• Après enquête	34
Total partie	43
Allégations ne relevant pas du mandat du Groupe	5
Allégations non fondées	57
Total	105

Pertes financières et montants recouverts

93. Le montant total des pertes financières confirmées par les enquêtes du Groupe s'est élevé à 375 550 dollars en 2021⁹. Le Groupe l'a communiqué à la direction en

⁸ Dans deux cas impliquant deux employé(e)s et 11 fournisseurs, Groupe a conclu que les constatations ne justifiaient pas un renvoi au (à la) juriste chargé(e) des ressources humaines et au Comité d'examen des fournisseurs. En lieu et place, il a adressé des lettres d'avertissement aux employé(e)s et aux fournisseurs.

⁹ Dans un cas, le Groupe a constaté qu'un partenaire d'exécution avait surfacturé l'UNOPS de 8 027 dollars et a recommandé à la direction de recouvrer ce montant. Il a toutefois conclu que les allégations de pratiques prohibées n'étaient pas fondées. Ce dossier ne figure donc pas à l'annexe VI.

vue de son recouvrement. En 2021, la direction a recouvré 38 182 dollars de pertes mises au jour par le Groupe. Le recouvrement par la direction des pertes financières restantes est en cours.

Lettres d'observations

94. Le Groupe a adressé aux services concernés quatre lettres d'observations, dans lesquelles il a formulé des recommandations visant à combler les lacunes des dispositifs de contrôle interne constatées par les enquêteurs. Par exemple, il a recommandé le renforcement des contrôles dans la procédure d'agrément des fournisseurs en vue de prévenir les cas de détournement de paiements. Le Groupe utilise l'application de suivi des recommandations pour veiller à ce qu'il y soit donné suite dans les meilleurs délais.

Mesures prises pour faute

95. En 2021, le Groupe a transmis des dossiers concernant 43 membres du personnel au (à la) juriste chargé(e) des ressources humaines :

- a) une personne a été licenciée ;
- b) deux personnes ont été rétrogradées ;
- c) quatre personnes ont reçu un avertissement écrit ;
- d) trois personnes ont accepté de démissionner ;
- e) cinq personnes ayant triché lors d'un recrutement ont été temporairement interdites de postuler à des postes vacants à l'UNOPS ;
- f) onze personnes ont quitté l'UNOPS avant la fin d'une enquête. Une note a été versée à leur dossier, indiquant qu'elles auraient été mises en cause pour faute si elles étaient restées en poste ;
- g) Le dossier d'une personne a été classé sans suite ;
- h) les dossiers de 16 personnes étaient en instance à la fin de 2021.

Mesures prises pour faute (années antérieures)

96. L'UNOPS a également pris des mesures à l'égard de trois personnes concernées par des dossiers ouverts avant 2021. Une personne a été licenciée, une autre a reçu un blâme écrit et une autre a accepté de démissionner.

Sanctions à l'égard de fournisseurs

97. En 2021, le Groupe a transmis au Comité d'examen des fournisseurs 27 dossiers mettant en cause 40 fournisseurs et 25 responsables d'entreprise. Le Comité a pris des mesures dans 13 cas sur 27¹⁰. L'UNOPS a ainsi exclu :

- a) un fournisseur et un responsable d'entreprise pour une période de trois ans ;
- b) un fournisseur et deux responsables d'entreprise pour une période de cinq ans ;
- c) cinq fournisseurs et cinq responsables d'entreprise pour une période de sept ans.

98. Le Comité a également adressé une lettre d'avertissement à 11 fournisseurs.

¹⁰ Les 14 autres cas étaient en attente auprès du Comité d'examen des fournisseurs à la fin de 2021.

99. En outre, le Comité a pris des mesures concernant 11 dossiers ouverts avant 2021. Il a exclu :

- a) deux fournisseurs et deux responsables d'entreprise pour une période de deux ans ;
- b) dix fournisseurs et 12 responsables d'entreprise pour une période de trois ans ;
- c) six fournisseurs et huit responsables d'entreprise pour une période de cinq ans ;
- d) deux fournisseurs et deux responsables d'entreprise pour une période de sept ans.

100. À ce jour, l'UNOPS a sanctionné 357 fournisseurs et responsables d'entreprise sur la base des constatations du Groupe de l'audit interne et des investigations. On trouvera davantage d'informations sur le site Web de l'UNOPS, notamment les noms de toutes les entités et personnes inscrites par l'UNOPS sur la liste d'exclusion établie par les organismes des Nations Unies.

101. Dans le cadre du programme de vérification continue et d'analyse des données, le Groupe continue de s'assurer pour chaque transaction, à titre préventif, que les fonctionnaires et les fournisseurs ne sont pas frappés de sanctions.

D. Renforcement des capacités d'enquête

102. En 2020, le Groupe de l'audit interne et des investigations comptait cinq spécialistes appuyé(e)s par un(e) assistant(e) aux investigations. Il fait occasionnellement appel à des consultants (consultantes) pour l'épauler. En 2021, le Groupe a dressé une liste de réserve de consultants (consultantes) hispanophones appelés à l'épauler de manière ponctuelle. Il a fait également appel aux services de plusieurs sociétés d'investigation internationales, dans le cadre d'accords à long terme, en vue d'étoffer ses interventions et de répondre aux besoins d'autres départements, par exemple dans le domaine de la diligence raisonnable.

103. Le Groupe continue de consacrer ses ressources limitées aux cas les plus graves et confie les autres dossiers aux entités compétentes. Par exemple, il collabore étroitement avec des cadres supérieurs, qui peuvent procéder en son nom à l'examen initial des allégations.

104. De même, le Groupe collabore étroitement avec le Groupe des ressources humaines et du changement et son mécanisme interne de réclamation pour les cas portant sur des allégations de harcèlement, de discrimination et d'abus de pouvoir. Il a participé à un examen externe mécanisme interne de réclamation, organisé par l'UNOPS en 2021. Le Groupe continuera à se concerter avec ses parties prenantes afin de veiller à ce que le mécanisme de réclamation de l'UNOPS soit conforme aux meilleures pratiques internationales.

105. Dans le cadre de la culture de la parole de l'UNOPS, le Groupe gère un service de téléassistance confidentiel pour les personnes qui souhaitent signaler un manquement. Ce portail en ligne regroupe les différents canaux de signalement pour tous les types d'actes répréhensibles et aide les dénonciateurs à fournir toutes les informations pertinentes. Il garantit que les plaintes sont automatiquement transmises au service concerné et permet au Groupe d'être plus efficace dans l'examen des plaintes.

106. En 2021, le Groupe a réussi à appliquer les recommandations issues de l'examen externe indépendant auquel il s'est soumis en 2020, ce qui lui permettra d'améliorer

son efficacité. Un certain nombre d'instructions permanentes ont été ajoutées ou mises à jour aux fins d'un renforcement des pratiques actuelles. En conséquence, les procédures administratives ont été rationalisées, des indicateurs clés de performance portant sur la ponctualité des enquêtes ont été élaborés et des modifications ont été apportées à la Charte de l'audit interne et des investigations aux fins d'un renforcement de l'intégrité du service.

E. Inconduite sexuelle

107. En 2021, le Groupe de l'audit interne et des investigations a reçu 17 plaintes concernant des allégations d'inconduite sexuelle, à la suite desquelles, comme indiqué ci-dessus, il a ouvert 13 dossiers. Huit plaintes concernaient des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Tous les cas, à l'exception du plus récent (pour lequel le Groupe attend des informations complémentaires), ont été signalés au Bureau du Secrétaire général, qui les rend publics.

108. Deux cas font actuellement l'objet d'une enquête. Sur les six cas achevés, cinq ont été corroborés et des mesures appropriées ont été prises contre les auteurs.

109. En outre, le Groupe a reçu trois allégations d'agression sexuelle. Un cas a été jugé non fondé, un autre a fait l'objet d'une recommandation de renvoi et le troisième est toujours en attente.

110. En 2021, le Groupe a reçu sept plaintes pour harcèlement sexuel, dont une était également liée à l'une des allégations d'agression sexuelle mentionnées ci-dessus. Il a clôturé quatre dossiers, dont trois n'étaient pas fondés, et le quatrième a été transmis à une autre instance. Trois dossiers étaient encore en instance à la fin de l'année.

111. Suivant la démarche de l'UNOPS axée sur les victimes, le Groupe donne la priorité aux cas d'exploitation, d'atteintes et de harcèlement sexuels, qui sont traités dans des délais réduits par des enquêteurs spécialement formés, un appui étant par ailleurs offert et fourni aux victimes.

112. À la fin de 2021, le Groupe avait clôturé neuf de ses 13 dossiers d'inconduite sexuelle, au terme d'un délai moyen de 91 jours. Les quatre dossiers encore ouverts à la fin de l'année l'étaient tous depuis moins de trois mois.

113. En 2021, le Groupe a continué de fournir un appui aux cadres dirigeants en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il copréside le Groupe de travail de l'UNOPS sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, qui aide la direction à mettre en œuvre de nombreuses initiatives du Secrétaire général. Par exemple, en tant qu'entité chargée des investigations, il a pour tâche de signaler au Bureau du Secrétaire général toutes les allégations étayées par des informations qui permettent d'établir des cas d'exploitation ou d'atteintes sexuelles dont l'auteur ou la victime sont identifiables. Il s'agit aussi bien des allégations concernant le personnel de l'UNOPS que de celles concernant le personnel travaillant pour ses partenaires d'exécution. Ces données sont ensuite mises à la disposition du public en temps réel.

114. Le Groupe aide la direction à faciliter la participation de l'UNOPS à Clear Check, un outil interinstitutions de vérification des antécédents, qui permet d'éviter d'engager ou de réengager des auteurs d'actes délictueux. Tout le personnel recruté par l'UNOPS passe par Clear Check. Le Groupe signale à l'UNOPS les membres du personnel qui ont été licenciés en raison d'allégations fondées d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles ou de harcèlement sexuel, ainsi que ceux qui auraient quitté l'organisation alors qu'ils étaient visés par une enquête ou une procédure disciplinaire. En 2021, le Groupe a inscrit un ancien membre du personnel de

l'UNOPS dans Clear Check. Le Groupe a également répondu à quatre demandes de vérification par Clear Check émanant d'autres organismes des Nations Unies.

115. Le Groupe poursuit une collaboration étroite avec les autres organismes des Nations Unies sur ces questions, en tant que membre des Représentants des Services d'enquête du système des Nations Unies et dans le cadre de sa participation aux conférences organisées par le Comité permanent interorganisations et le Sous-groupe de l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat chargé de renforcer les capacités d'investigation et d'améliorer les enquêtes sur le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies.

116. Dans le cadre de la stratégie des Nations Unies visant à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, le Groupe a collaboré avec six autres organismes des Nations Unies (l'Organisation internationale pour les migrations, le PNUD, le FNUAP, ONU-Femmes, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale de la santé), en 2021, pour concevoir et dispenser une série de formations interinstitutions à l'intention des personnes référentes pour la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans le monde entier.

F. Prévention de la fraude

117. Le Groupe de l'audit interne et des investigations est conscient que l'UNOPS mène ses activités dans des environnements à haut risque et il est résolu à renforcer les mesures préventives, notamment à l'égard de la fraude. En plus des cours de formation obligatoires, le Groupe organise des ateliers sur les normes de conduite à l'intention du personnel de l'UNOPS. Il s'agit de sensibiliser le personnel de l'UNOPS à l'importance du respect des normes déontologiques les plus strictes, ainsi que de lui apprendre à repérer et à signaler les problèmes potentiels.

118. En 2021, le Groupe a organisé les ateliers à distance, dans le cadre des webinaires sur les normes de conduite organisés par le Groupe des ressources humaines et du changement, ce qui a permis de former 1 136 employés dans les bureaux extérieurs de toutes les régions.
